

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>

Société, individu...

L'existence, socialement parlant, signifie la plupart du temps d'être le sujet d'un ordre social, et dans tous les sens du terme d'ailleurs. Cet ordre ou cette organisation, si vous préférez, est par nature, peu respectueux de l'individu : c'est une aporie bien ressentie par la plupart d'entre nous, dont je ne pense pas vous livrer primeur ;-))

A l'origine, la société, c'était fait pour se défendre contre les bêtes sauvages et mieux, améliorer la subsistance : il y avait là une nécessité vraiment vitale. Au fur et à mesure de l'évolution, sont venues se greffaient là-dessus, d'autres nécessités, qui ne sont pas toutes des nécessités à mon avis ; mais bon, comme il est souhaitable de faire court, on ne fera pas plus long, n'est-ce pas ? Pour le moment, c'est promis... :-)))

Implicitement ou pas, on nous demande donc de nous conformer à un ordre social; c'est d'autant plus vrai que la société est dite évoluée. Cela revient à dire qu'il faut souvent sacrifier aux vues communes, déguisées en intérêt général. Ca, c'est une des petites gâterie de la boîte à Pandore ; parce qu'on sait bien, que l'esprit malin qui arrive à manipuler les vues communes, il ne travaille pas toujours pour la morale ou la science ! ... :-)))

Dans le monde du travail, particulièrement depuis qu'il s'est industrialisé pour le profit bourgeois, la conformité est devenue une calamité ! Beaucoup d'entre nous ne sommes pas acceptés sous les dehors de notre véritable nature ; être intégré dans l'appareil de production économique nécessite souvent de tricher voire de se renier en tant qu'individu. La performance, le rendement, le profit, sont au centre de préoccupations, terre à terre, souvent mal vécues.

Après, c'est à qui s'étonnera le plus ou feindra de s'étonner, de la fracture sociale : de la multiplication des laissés pour compte, des paumés, des desperados, etc. Croissant, le malaise existentiel, touche maintenant toutes les catégories d'âge. C'est un problème "intergénérationnel". La première cause, c'est qu'il manque un idéal ou plutôt une rénovation d'idéal pour guider les gens ;

d'où le recours aux vieilles lunes telles que les religions et sectarismes divers. Le projet alternatif au modèle de société néolibérale qui nous ramène à l'antiquité gréco-romaine, en est encore au stade de l'ébauche. :-)

Cet idéal nouveau, régénérateur, qui manque tant pour fortifier la prospective, alors que les humains d'aujourd'hui sont aussi assoiffés de lui que leurs aïeux l'étaient, au seuil de grandes mutations sociologiques, ne pourra en aucun cas, être une nouvelle serpillière à essuyer des ambitions personnelles. La place de l'individu dans la société a évolué, pas toujours de la bonne façon, je le concède (à qui, la faute ?) mais elle a évolué ; et ; ceux qui continuent à prendre les citoyens modernes pour les sujets d'antan : corpus social plus ou moins ignare, mal dégrossi, qui se "devait" d'être raboté par les impératifs utilitaires de la domination intellectuelle, sont des vieilles badernes ou des idéologues dépassés, comme j'ai pu y faire déjà allusion... :-)))

Donc ceux qui nous serinent à l'envie que le monde est dur, qu'il faut savoir souffrir pour relever les défis, qui en appellent à la citoyenneté, à notre sens des responsabilités, etc., ils doivent prendre acte et s'adapter à la nouvelle donne, et pas seulement en recourant aux symboles ; et ; je ne suis pas sûr que cela soit au goût du jour, mieux, dans les programmes des grandes écoles qui forgent nos élites. Tout ce beau monde continue à nous prendre allègrement (et à nous laisser !) pour des cons : con parce que je ne vois pas de mot plus simple et de plus universellement compris, pour désigner leurs procédés de fifres outreucidants. Parce que si tel n'était pas le cas, je ne vois pas pourquoi ils persisteraient encore à vouloir nous abrutir et nous infantiliser, avec des messages débiles ; pourquoi ils continueraient à exalter des valeurs républicaines qui sont tronquées, maculées, tous les jours, par leurs politiques minables, et j'en passe et des meilleures.

Voilà ! revenons-en au début : pour un véritable, durable, progrès social, je préconise de respecter l'intégrité de l'individu : premièrement, en accord avec les droits fondamentaux de l'homme, l'accompagner dans ses aptitudes et ses choix. Quand on laissera l'individu se déterminer librement au sein de la société (et vraiment librement, sans entraves) : un principe qui pourrait s'accompagner d'une école permanente pour tirer le meilleur parti de lui-même, on aura fini de boulonner l'édifice de la civilisation humaniste, qui s'enrichira sans fin, et on pourra légitimement demander à tous, sa participation ; avec le règne du néolibéralisme pur et dur, ce n'est pas le cas et c'est même le contraire !

Comme vous remarquerez, je ne m'abrite guère derrière les précautions sémantiques de nos politiciens : il faut dire que je n'ai pas grand chose à y gagner ou à perdre ; au moins étant pauvre, je suis libre de mes paroles, et pour le moment, on me les laisse ; jusqu'à quand, c'est une autre histoire... Parce que vous savez bien que tous ceux qui "rament à contre-courant ou loin devant", sont toujours soigneusement tenus à l'écart, par tous les bénéficiaires réels de la

conformité sociale, qui voudraient pouvoir continuer tranquillement, à nous endormir avec leur rhétorique de "poncificateur" ! :-)))

La suite de ma réflexion sur le sujet au prochain numéro ! ([plus bas](#))

Jean-Jacques REY

envoi d'Isabelle Costa : <http://costa.songs.free.fr/>

Conscience et politique

"Je crois que la conscience est le moteur irrésistible de l'action mais je ne crois pas à l'action politique."

"je n'attends pas grand chose de l'action politique mais je déborde d'optimisme quand à l'action de la conscience".

Prenons un exemple bien français : la révolution. **Une révolution est un acte d'une force et d'une portée politique difficile à égaler, rien ne résiste à une révolution.** C'est souvent un désir de révolution qui conduit à la politique mais malheureusement une révolution ça ne se décrète pas. Un politicien, des politiciens, un parti peuvent souhaiter une révolution mais il ne pourront jamais la décider et on voit là les limites de l'acte politique.

Une révolution n'est donc pas le fruit de l'action politique, elle est quelque chose de bien plus simple et bien plus fort. **Une révolution c'est avant tout une conscience individuelle qui se révolte devant une injustice.** Seule, cette conscience n'a pas d'avenir politique, mais quand cette conscience commence à être partagée par le plus grand nombre elle devient irrésistible, elle devient révolution.

L'acte politique peut contribuer à toucher les consciences mais il ne peut rien en lui-même. Il est dommage qu'au pays de la révolution on ait si souvent oublié à quel point la conscience d'un individu est déterminante et puissante.

Je crois ainsi que si nous partageons un même niveau de conscience sur un sujet au sein d'une société, d'une civilisation, alors l'action politique est possible et rien ne lui résistera. **La première nécessité pour un individu est donc d'élever son niveau de conscience pour rencontrer sa propre conscience** et faire la part des choses dans le flot de pensées récurrentes, fades, insipides, tragiques, absurdes, grotesques, hypocrites, débilitantes que ne cessent de distiller des personnes très conscientes de leur intérêt propre ou si peu conscientes de leurs actes.

Le premier rôle du politicien responsable sera donc de favoriser l'éveil des consciences individuelles. On pourrait reconnaître un politicien responsable à son envie d'obtenir le

ministère de l'éducation plutôt que le ministère de l'économie. Mais tristesse, oh tristesse, c'est bien le ministère de l'économie qui fait rêver la majorité des politiciens...

Quoi qu'en ce moment...???

Que faire alors pour que les choses évoluent ?

« Il suffit d'en être suffisamment conscient pour que cela éveille en nous un sentiment durable de révolte. Rien n'a plus de force qu'une idée dont l'heure est venue ».

de Victor Hugo

Merci à GHANDI qui nous a prouvé qu'une révolution pouvait être non violente mais nécessairement consciente !

Isabelle COSTA

envoi de Fabrice Ehanno : <http://poetique-alternative.site.voila.fr/>
<http://histoire-gaulois.site.voila.fr>

Les damnés du libéralisme – 5

Time is money

Benoît consulte sa montre : 20h 12. Il le fait plusieurs fois par heure et réévalue sans cesse son emploi du temps. Time is money. C'est un homme pressé, un ingénieur en management du troisième millénaire, toujours branché sur computer. À 20h 16, il grimpe in extremis dans le TGV qui le ramène à Paris-Gare-de-Lyon. Il s'installe en 1ère classe, c'est le privilège des seniors plus, l'élite des consulting workers. Après s'être assis, il se détend quelques minutes, défait sa cravate, essuie ses lunettes à l'aide d'un mouchoir nettoyant. Il saisit ensuite sa mallette et sort un ordinateur portable. Une fois branché, il ouvre le fichier "Art Line" et entreprend de traduire les questionnaires 360° feed-back sous forme de statistiques. Il ne prête pas la moindre attention aux autres voyageurs, ni même au paysage qui défile, sa tâche l'absorbe entièrement. Pendant près de deux heures, il pianote frénétiquement sur son ordinateur, s'arrête de temps à autre, hésite, réfléchit. Mais la sonnerie de son portable l'arrache brutalement à son travail :

La valorisation de l'individu, c'est d'abord lui laisser sa liberté de pensée et de parole, et pour cela, commencer par lui donner la possibilité de penser... Ça paraît évident et ça ne l'est pas : il y en a qui passent leur temps à nous le rendre difficile voire impossible : exemple le travail ou la publicité à la chaîne !

Pour des tas de gens, l'accès à la parole est filtré, la façon de penser est "éduquée". Il en est de même pour la création d'art et de culture, les masses populaires ont le droit de consommer, mais peu celui d'y participer : plus qu'une sélection par le talent et le mérite, c'est devenu le privilège de ceux qui ont le temps et les moyens à y consacrer. Ce n'est pas la meilleure façon d'enrichir le patrimoine de l'humanité ; à leur façon, même les rois d'antan l'avaient compris... :-)

Plus généralement, au sein des civilisations évoluées, sous l'empire de n'importe quel régime et malgré les vœux pieux, l'égalité citoyenne n'a jamais existé (ou alors a été promptement exterminée) ; la fraternité est une vieille lune pour corps social extra-terrestre ; et; enfin, la liberté (pseudo) s'achète, comme autrefois, les indulgences papales ! Si bien qu'on nous parle maintenant, sans sourciller de liberté économique... Y-a-t-il plus antinomique pour la liberté d'un être humain que l'économie, quelles qu'en soient les règles et justement à cause d'elles, qui le contraint dans son existence jusqu'à l'esclavage ? ...

Non, il va falloir changer d'étalonnage : "l'économisme" n'est pas un programme politique, c'est une absence de choix de société ! A ce propos, depuis trente ans au moins, j'observe, je vis, et je subis comme vous, l'insulte faite aux mots. Dans l'histoire, il n'y a que dans les pays totalitaires qu'on relève un tel décalage, entre les signifiants et les signifiés ; ceci amenant cela, certains voudraient même nous faire croire qu'il ne faut pas prendre tout au pied de la lettre, dans les textes les plus essentiels ; à preuve un certain traité constitutionnel qu'on a transformé en dictionnaire des inanités (et je reste poli, pour ne pas dire insanités) ! :-)))

Mes "enfants", je dirai, non seulement nous n'avons de liberté que le mot, mais nous sommes dans l'absence de lumières d'un totalitarisme qui ne dit pas son nom ; aussi je conseille de faire comme tous les enfants qui veulent devenir des femmes ou hommes, responsables et libres devant eux et les autres : à savoir dire non pour être ; d'affirmer ainsi un individu authentique, et mon expérience de vie me fait dire, que c'est la meilleure façon de dire oui pour le meilleur !

Jean-Jacques REY

envoi de Jean-Marc Bouvier : <http://jeanmarc.bouvier1.free.fr/>

pour

Raoul Jennar : <Http://www.fondation-copernic.org/>

CONSTITUTION EUROPEENNE :

REPONSES AUX ELEPHANTS QUI TROMPENT ENORMEMENT

Les partisans du « oui » au traité constitutionnel européen, singulièrement lorsqu'ils émanent de la social-démocratie et des Verts, ne répugnent pas à des manipulations du texte en lui faisant dire ce qu'il ne dit pas et en taisant ce qu'il dit.

L'argumentaire du PS en faveur du oui, intitulé « Le vrai/le faux sur le Traité constitutionnel », fournit un catalogue de citations tronquées, d'omissions, et de contrevérités. Il va devenir un modèle pour travaux universitaires sur le mensonge en politique.

Le livre de Strauss-Kahn, cette figure emblématique du libéralisme de gauche, invite à voter « oui » non pas à cause du texte, mais à cause de ce qu'on pourrait y ajouter le jour où on le changera. Voir en particulier les pages sur la démocratie où il n'hésite pas à affirmer que « *la Commission va devenir le gouvernement démocratique de l'Union* » - pages 41 à 47. Quand on sait que les électeurs n'ont aucune possibilité de sanctionner la Commission par leur vote, quand on sait que le Parlement européen, ni aujourd'hui, ni dans le cadre de la Constitution, ne peut imprimer de choix politiques à la Commission, on mesure l'inexactitude d'une telle affirmation.

Quant à l'appui de Jospin à ce traité constitutionnel, personne ne peut oublier qu'il fut, face au patronat qui fait des bénéfiques et qui licencie, l'incarnation de l'État qui ne peut rien, qu'il fut, en France, le recordman absolu, toutes catégories, des privatisations et qu'il fut, à l'Europe, le soutien inconditionnel des politiques néolibérales proposées à l'OMC par Pascal Lamy. Le premier responsable du 21 avril ne peut faire autre chose que soutenir une Constitution qui lui ressemble.

Enfin, le chantage à la peur auquel se livrent ces sociaux-démocrates et ces écologistes est indigne de gens qui se disent de gauche. Une des valeurs de la gauche a toujours été de faire appel à la raison et à l'intelligence et non aux sentiments et aux passions. C'est la droite qui a toujours eu recours à l'argument « dites oui ou bien c'est le chaos. » En faisant appel à la peur, ceux qui usent de ce procédé signent ce qu'ils sont devenus.

Mon propos, en relevant quelques-uns - pas tous, loin s'en faut - des propos les plus mensongers est de m'appuyer sur le texte, rien que le texte, mais tout le texte, pour corriger ces erreurs volontaires de ceux qui sont contraints de mentir, espérant éviter que leur « oui »

s'identifie au « oui » de Chirac, de Balladur, de Raffarin, de Sarkozy, de Madelin et du MEDEF et de la Table Ronde des Industriels Européens. On ne peut pas dire « non » à Raffarin en France et « oui » à la droite la plus agressive néolibérale lorsqu'il s'agit de l'avenir de l'Europe.

« La Constitution sauvera les services publics en leur donnant, pour la première fois, une base légale » (Argumentaire PS oui, Aubry, Hollande, Jospin, Strauss-Kahn,...)

Ce n'est pas la première fois qu'un traité européen introduit, non pas la notion de service public, mais bien le concept de « service d'intérêt économique général. » Celui-ci est apparu dans le traité d'Amsterdam. On le retrouve à l'Article II-96 de la Constitution : « *L'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques nationales, conformément à la Constitution, afin de promouvoir la cohésion sociale et territoriale de l'Union.* »

La Constitution ne fournit aucune définition du « service d'intérêt économique général. » Par contre les documents de la Commission européenne (Notes de 2000, Livre Vert de 2003, Livre Blanc de 2004) sont éloquents : les pouvoirs publics ne peuvent créer des services d'intérêt économique général (SIEG) que si deux conditions sont remplies :

- a) que le marché (l'initiative privée) ne fournisse pas le service
- b) que ce SIEG respecte les règles de la concurrence.

Les partisans socialistes et Verts du « oui » n'hésitent à dire tantôt que le passage des mots « service public » aux mots « service d'intérêt économique général » n'est qu'un « glissement sémantique » (les Verts) et que SIEG « signifie service public dans le langage européen » (argumentaire PS-oui). Rien n'est plus faux, comme on vient de le voir. D'ailleurs, l'annexe 1 du Livre Blanc apporte sur ce point une clarification intéressante : « *les termes « service d'intérêt général » et « service d'intérêt économique général » ne doivent pas être confondus avec l'expression « service public »* (p.23).

En outre, la Constitution précise en son Article III-166, 2 : « *Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux dispositions de la Constitution, notamment aux règles de concurrence.* »

Enfin, le traité constitutionnel proclame que la liberté d'établissement et la liberté de circulation des services sont des « *valeurs fondamentales* » de l'Union européenne (article I-4). La proposition de directive déposée par le Commissaire européen Bolkestein sur « les services dans le marché intérieur » fournit la démonstration, confirmée par des experts de tous bords, que l'application intégrale de cette « *valeur fondamentale* » conduit à la disparition des services publics, de nos systèmes de sécurité sociale et du modèle européen de solidarité.

Avec cette Constitution, c'est la fin de la capacité des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux de procurer des activités de service auxquelles tous ont accès et dont les coûts sont mutualisés. Et l'impossibilité de créer des services publics européens. L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC pourra s'appliquer totalement sans que les États ne puissent s'y opposer vu l'existence de cette Constitution.

« La 2^e partie du traité, la Charte des droits fondamentaux, correspond au Préambule de la Constitution française et à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »
(Strauss-Kahn, p. 33)

Dans le Préambule de la Constitution française (comme dans la Constitution belge, celle d'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, de Finlande, de l'Italie, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, de Suède), le droit au travail, le droit à un revenu minimum, le droit à un salaire minimum, le droit à une allocation de chômage, le droit à une pension de retraite, le droit à la couverture des soins de santé, à un logement décent sont garantis.

Dans la Constitution européenne, **ces droits ne figurent pas**. S'agissant de la santé et de la sécurité sociale, le texte « reconnaît et respecte » ce qui se fait dans les États. Sans plus. Ce qui n'engage à rien de la part de l'Union européenne. Le droit au travail devient le droit à en chercher. Ce qui est très différent.

L'Union européenne n'adhère pas à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) qui reconnaît ces droits sociaux collectifs. Par contre, elle adhère à la Convention européenne des Droits de l'Homme qui ne les reconnaît pas.

Il ne faut pas se laisser abuser par quelques paragraphes bien ronflants (comme l'article I-3). Cette Constitution contient ici et là des formules « tape à l'œil » qui n'engagent à rien juridiquement et qui sont vidées de tout sens par des dispositions contraignantes répétées systématiquement, comme par exemple, l'obligation de respecter « *la concurrence qui doit être libre et non faussée.* »

Strauss-Kahn manipule la présentation du texte pour le rendre acceptable.

« Le traité constitutionnel va donner au Parlement européen la capacité de prendre lui-même l'initiative de lois » (Hollande)

La Constitution réduit à néant ce mensonge : Article I-26, 2 : « *Un acte législatif de l'Union ne peut être adopté que sur proposition de la Commission, sauf dans les cas où la Constitution en dispose autrement.* »

Le monopole de l'initiative de la Commission est maintenu. Et la technique de la codécision tant vantée par les partisans du « oui » a pour effet que le Parlement européen ne peut modifier les textes soumis par la Commission que si celle-ci marque son accord.

« Le traité ne dit rien sur les orientations politiques que l'Europe doit prendre à l'OMC » (Strauss-Kahn, p. 97)

L'article III-314 qui introduit la politique commerciale commune et donc notre rôle à l'OMC, stipule : « *l'Union contribue conformément à l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs et à la réduction des barrières douanières et autres.* »

On se trouve clairement en présence d'un choix politique. Un choix politique dont même la Banque Mondiale remet en cause, aujourd'hui, l'efficacité pour la création d'emplois. Mais

supprimer les restrictions aux investisseurs qui ne supportent pas les lois sociales, les lois environnementales, le respect des droits humains fondamentaux, c'est une exigence du MEDEF et des organisations patronales européennes.

La première tentative de supprimer les restrictions aux investissements étrangers directs porte un nom : Accord Multilatéral sur l'Investissement (A.M.I.). Strauss-Kahn y était d'ailleurs directement associé et soutenait cette démarche (voir ses réponses aux interpellations à l'Assemblée Nationale).

Si la Constitution est adoptée, il ne sera plus possible, comme l'a fait Jospin en 1998 sous la pression des associations, des syndicats, du PCF et des Verts, de dire que l'AMI doit être négocié non pas à l'OCDE, mais à l'OMC. Comme, depuis, la négociation a échoué à l'OMC, le patronat exige que l'AMI revienne dans le cadre européen. D'où sa présence dans la Constitution. On mesure ainsi l'incohérence de ceux qui ont combattu l'AMI en 1998 et qui le soutiennent aujourd'hui.

« La victoire du « non » réduira durablement la capacité de l'Europe à peser sur les grandes affaires du monde » (Aubry, Argumentaire PS-oui, Hollande).

Mais quelle est cette capacité aujourd'hui ? Sans parler des régions du monde qui nous sont éloignées, en quoi intervenons-nous efficacement dans l'interminable conflit israélo-palestinien ? En quoi sommes-nous capables de donner du contenu à ce dialogue euro-méditerranéen dont on parle depuis 30 ans ? En quoi sommes-nous capables de régler le problème de Chypre ? Nous n'avons même pas été capables de régler un conflit entre l'Espagne et le Maroc à propos de quelques arpents de terre sur une île inconnue de tous ; c'est le Secrétaire d'État US Colin Powell qui s'en est chargé.

Est-ce que notre capacité à peser dans les grandes affaires du monde se résume à se féliciter d'un coup d'État inspiré par Washington contre le président démocratiquement élu du Venezuela avant d'apprendre qu'il a échoué ?

On ne peut pas affaiblir ce qui est déjà faible. Et ce n'est pas parce qu'on disposerait d'un ministre européen des affaires étrangères que celui-ci aurait de l'influence s'il n'est pas soutenu par les 25 gouvernements. Les profondes divergences entre Européens sur le principe de la guerre préventive, qui est la négation même de la Charte des Nations Unies, montrent qu'aussi longtemps qu'il n'y a pas consensus entre les 25, il est impossible de peser sur les affaires du monde. Avec ou sans « ministre des affaires étrangères européen ».

« La victoire du « non » sera une victoire des USA de George W. Bush » (Lionel Jospin, Claude Allègre et Pierre Mauroy)

C'est exactement le contraire ! Bush espère la ratification de la Constitution puisqu'elle consolide le lien de soumission des Européens aux USA : article I,41,2 : *« La politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'OTAN et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre »* et article I,41,7 : *« Les engagements et la coopération dans ce domaine [en cas d'agression] demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'OTAN qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. »*

Qui détient la plus haute responsabilité militaire à l'OTAN ? Un officier US. Qui est le chef suprême de cet officier ? Le Président des USA.

Il suffit de lire le Livre Blanc publié par le gouvernement de Tony Blair pour se rendre compte à quel point ce traité constitutionnel consacre la victoire du modèle anglo-saxon et l'avancée vers une zone euro américaine dans laquelle disparaîtra le modèle européen. D'ailleurs, un partisan du « oui » ne l'a pas caché. Dans « Le Monde » des 25-26 juillet 2004, Jean-Claude Casanova écrivait : *« cette Constitution consacre le triomphe politique de la Grande Bretagne puisqu'elle aboutit à une Europe dans laquelle le Royaume-Uni serait à la fois le pivot politique parce qu'elle en aurait fixé les règles et les limites, et la charnière avec les États-Unis dont il est le voisin et parent. Dans l'Euramérique qui se profile, l'Angleterre tient un rôle central. »*

« Ce traité est le plus dynamique de tous les traités européens » (Strauss-Kahn, p.99).

Invoquant ce que, dans le jargon, on appelle les « clauses passerelles » et les « coopérations renforcées », il prétend qu'ainsi la clause de l'unanimité peut être surmontée, ce qui fournirait des opportunités d'avancées significatives.

C'est passer sous silence que *« en cas d'opposition d'un parlement national [à l'usage de la clause passerelle] la décision européenne n'est pas adoptée »* (article III-444,3) et que *« l'autorisation de procéder à une coopération renforcée est accordée par une décision européenne du Conseil, statuant à l'unanimité »* (article III-419,2). Dans tous les cas de figure, on retrouve d'une manière ou d'une autre, l'exigence de l'unanimité. Une réalité s'impose : si cette Constitution est ratifiée, il sera impossible de la modifier avant de très nombreuses années. Nos enfants comme nos petits enfants auront à la subir.

-
« Un million de citoyens pourront modifier la Constitution » (Cohn-Bendit, Lipietz, Mamère)

Le droit de pétition (dont on sait à quel point il est peu efficace sur le plan national) ne permet pas de modifier la Constitution ; un million de personnes pourront proposer à la Commission un texte qui applique la Constitution. Et la Commission en fera ce qu'elle voudra comme le précise l'Article I-47, 4 : *« Des citoyennes et citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatifs États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyennes et citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application de la Constitution. »*

-

-
« Notre « oui » est un « oui de combat » (les partisans PS et Verts du « oui de gauche »)

-
Ces gens nous disent : le texte n'est pas franchement bon ; à bien des égards, il ne répond pas à nos attentes ; mais il faut l'adopter pour conserver les quatre ou cinq points positifs qu'il contient ; quant au reste, nous allons nous battre, après la ratification, pour l'améliorer ; notre

« oui » s'inscrit donc dans la perspective de ce futur combat. Étrange perversion du raisonnement ! Pour trois raisons, au moins :

1) s'il s'agissait d'enregistrer les quelques progrès résultant des négociations, pourquoi ne pas s'être contenté d'un simple traité s'ajoutant aux quatre venus modifier le traité de Rome depuis 1957 ? Pourquoi avoir donné une force constitutionnelle (article I-6) à un texte qui, avant tout, va donner cette force à un projet politique néolibéral ?

2) parce que cela revient à dire : nous ne nous battons pas aujourd'hui contre ce texte, mais rassurez-vous, nous nous battons demain, une fois qu'il sera devenu la Constitution. Quel crédit peut-on accorder à un tel engagement de la part de ceux qui, aujourd'hui, alors que la plupart des 25 gouvernements de l'Union sont conservateurs, promettent une Europe sociale qu'ils n'ont pas réalisée lorsqu'ils dirigeaient douze des quinze gouvernements de l'Union et la Commission européenne ?

3) ils savent pertinemment qu'ils ne pourront pas modifier ce texte. Parce que, cas unique au monde, la Constitution européenne va exiger l'unanimité pour être modifiée. Il sera plus aisé de modifier la Constitution des États-Unis que celle de l'Union !

Mais, disent les partisans de ce texte, l'unanimité est requise depuis 1957 pour modifier les traités ; il n'y a rien de nouveau ! C'est un peu vite oublier que cette unanimité se pratiquait d'abord entre 6 États, puis 9, puis 12, puis 15 et que les grosses difficultés surviennent depuis que les négociations ont lieu à 25. C'est oublier aussi que les dix États qui viennent de rejoindre l'Union n'ont pas vraiment de tradition démocratique, que ces pays, à l'exception de l'ancienne Tchécoslovaquie, n'ont connu pendant des siècles, que des régimes autoritaires et que la plupart d'entre eux apprennent depuis une dizaine d'années l'art du compromis consubstantiel de la construction européenne.

C'est oublier enfin que, pour les huit pays qui furent jusqu'il y a peu des satellites de Moscou, ce qu'ils vivent aujourd'hui, c'est comme une accession à l'indépendance. Leur demander de renoncer dans l'immédiat à cette souveraineté retrouvée ou découverte pour se placer sous les ordres de Bruxelles, c'est ignorer une réalité qui domine le paysage politique de ces pays. Écoutons leurs intellectuels, lisons leurs éditoriaux et nous saurons qu'il faudra du temps, beaucoup de temps avant qu'ils acceptent de renoncer davantage à leur souveraineté que ce qu'ils ont déjà dû concéder pour adhérer à l'Union européenne.

La règle de l'unanimité fige la construction européenne dans son état actuel. Elle bloque toute espérance d'approfondissement avant de nombreuses années.

Le « oui » de combat, ce n'est rien d'autre qu'une promesse. Comme celle de Jacques Delors qui, en 1992, promettait : « *acceptez le traité de Maastricht et nous ferons l'Europe sociale tout de suite après* » Il y a douze ans...

Pour conclure :

On peut tromper les gens un temps ; on ne peut pas les tromper tout le temps. Agissons pour que le jour du référendum, les partisans d'un « oui de gauche » n'aient trompé qu'eux-mêmes et que triomphe un « non de

gauche » qui est en fait un « oui » à l'Europe, mais à l'Europe des peuples, pas à celle des marchands et des marchés.

"Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho. . . ." (Jean Jaurès)

Raoul Marc JENNAR
docteur en science politique,
chercheur auprès de l'Unité de Recherche, de Formation et d'Information sur la
Globalisation -URFIG,
militant de gauche, signataire de « l'Appel des 200 »

envoi d'Alain Springer

Je prétends «Être un homme de gauche »

Que signifie donc cette expression ?

Pour vous, je l'ignore, mais pour moi, je vais tenter de l'exprimer en aussi peu de mots que possible, afin de rester clair tout en étant assez précis.

Être : Par opposition à « Avoir »

Un : Parmi les autres. Partie d'un tout, l'humanité.

Homme : Mammifère dont l'évolution a fait un prédateur suprême mais ayant la capacité d'endiguer et de maîtriser ses instincts afin de mettre son intelligence et ses aptitudes physiques à la disposition de ses congénères.

De : Faisant partie de. Revendiquant une identité groupale. Existant intellectuellement par rapport à des valeurs mises en commun.

Gauche : Référence historique, issue de la position de certains membres de l'Assemblée Nationale dans les années qui ont suivies la révolution française de 1789. Vocabulaire sous lequel se retrouvent les individus qui priorisent le bien commun au détriment de la possession individuelle et qui placent l'humain au centre de leurs préoccupations plutôt que le dividende.

Il y a bien d'autres définitions possibles de ces cinq mots. C'est bien ce qui fait la complexité de notre positionnement politique. Par exemple. Si l'on considère le mot « De » dans le sens « appartenance ». Là il ne me convient plus du tout !... Je dis bien que « je fais partie de », mais non « j'appartiens à ». J'ai la volonté de n'appartenir à

personne. C'est une prétention mise à mal en de nombreuses circonstances, évidemment... Tout dépend du contexte... de temps à autre j'appartiens à un autre être humain... mais cela ne dure, au mieux, et encore en tenant compte des « préliminaires »... que quelques minutes :))) Mais il est vrai que là, durant ce laps de temps, je ne suis plus « à moi » mais à elle. Et j'en suis fier !

Quand à « Être ». Peut-on être tout simplement ? Pas si facile ! Depuis nos premiers pas, accomplis par gloriole, déjà ! Sommes-nous si « Être » que cela ? Malheureusement non. Nous sommes essentiellement « Avoir ». La transition entre les deux états est une gestation pénible et longue. Elle s'accomplit seulement avec le temps car la société qui nous formate « prudemment » dès notre naissance, ne nous laisse guère de choix. A moins que nous ayons eu la chance de naître, soit en milieu extrêmement pauvre ou extrêmement riche, mais alors vraiment très, très riche... et bien « élevé »...

Homme, nous naissons. Qu'avons-nous fait pour ça ? Rien ! La question qu'il faut nous poser c'est ; que faisons nous pour le rester ? Enfant la tentation est grande de jouer « à ». Mais les années passant que faisons nous de nos beaux rêves ? La plupart du temps, une façade maquillée dont nous voyons de l'intérieur les lambourdes dressées qui maintiennent les pans d'un mur que nous voulons riche et beau pour les autres, afin d'épater la galerie !... Derrière cette façade, dans les méandres de notre vécu, circulent bien quelques rats maléfiques. Mais nous les ignorons, nous faisons comme si... Jusqu'au jour où, parfois ils rongent un trou dans cette belle façade et que tout étonnés ceux qui se disent nos amis, découvrent que comme eux nous avons un « rat » au placard...

Lorsque, devenus vieux, nous montrons notre vraie personne et non ce masque du nom duquel est issu ce vocable. Nous voilà tout fiers de dire enfin, ce que nous sommes... Trop tard, mon vieux ! Trop tard... Il faut commencer jeune. Les « indulgences » ne sont que poudre aux yeux ! Les mea-culpa rétroactifs ne le sont pas – actifs – ils ne sont que mascarade destinée à masquer notre peur de la mort. Parachutes bien piétres vers un autre monde. Un autre, peut-être...

Quand viendra votre tour de cesser « d'Être », pourrez vous, regardant le miroir, vous dire, droit dans les yeux : j'ai été « MOI » rien d'autre ! Pas moi.

Alain Springer

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>